



rendre la pension alimentaire

Par **doublezero72**, le **13/08/2019** à **08:55**

Bonjour,

Voilà une première onc avait été rendu en Nov avec une pension alimentaire de 350 que mon ex mari devait me verser pour notre enfant sachant que ns étions en garde alternée

Depuis mai celui ci a décidé de garder notre enfant c hez lui prétextant une souffrance psychologique de l'enfant chez sa mère.

Donc depuis juin il verse la pension alimentaire pour l enfant et là, comme un nouveau jugement est rendu depuis août il me demande de rendre la pension alimentaire de juin juillet août qu il m a versé alors que je n avais pas mon enfant car il a décidé de le garder

Dois je lui rendre ou non en effet il a décidé de garder l enfant et n a pas respecte le 1er jugement

Merci de vos réponses

En espérant avoir été clair